

2023-04-25 Zenit

Pape François - La mission et le service dans le ministère

Discours du pape François aux participants de l'Assemblée plénière du Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie, 22 avril 2023

Texte intégral - Traduction par Zenit

Chers frères et sœurs !

Je vous souhaite la bienvenue à tous, participants à cette deuxième Assemblée plénière du Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie, et je remercie le cardinal Farrell pour ses aimables paroles.

Je vous remercie pour le travail accompli au cours de ces années et pour l'engagement avec lequel vous travaillez dans tous les domaines de votre compétence. Ceux-ci concernent la vie quotidienne de nombreuses personnes : les familles, les jeunes, les personnes âgées, les associations de fidèles et, plus généralement, les laïcs qui vivent dans le monde, avec leurs joies et leurs difficultés. Vous êtes un dicastère « populaire », dirais-je, et c'est beau ! Souvenez-vous : ne perdez jamais cette caractéristique de proximité avec les femmes et les hommes de notre temps. Proximité, j'insiste là-dessus.

Ces jours-ci, vous vous êtes réunis pour réfléchir ensemble sur le thème : Les laïcs et la ministérialité de l'Église synodale.

Lorsque nous parlons de ministères, en général, nous pensons immédiatement aux ministères « institués » : lecteur, acolyte, catéchiste – qui sont bien connus et sur lesquels on a beaucoup réfléchi. Ces ministères se caractérisent par une intervention publique de l'Église – un acte d'institution spécifique – et une certaine visibilité. Ils sont liés au ministère ordonné, car ils impliquent diverses formes de participation à la tâche qui leur est propre, même si celle-ci n'exige pas le sacrement de l'ordination.

Cependant, les ministères institués ne représentent pas toute l'étendue de la ministérialité de l'Église, qui est plus large et qui, depuis les premières communautés chrétiennes, concerne tous les fidèles (cf. Lettre apostolique *Motu proprio Antiquum ministerium*, 2). Malheureusement, on en parle peu, alors que vous avez justement consacré votre Assemblée plénière à ce sujet.

Tout d'abord, nous pouvons nous demander : quelle est l'origine de la ministérialité dans l'Église ?

Nous pouvons identifier deux réponses fondamentales.

La première est : le baptême. En effet, le sacerdoce commun de tous les fidèles y trouve sa racine et s'exprime à son tour dans les ministères. Le ministère des laïcs ne se fonde pas sur le sacrement de l'ordination, mais sur le baptême, car tous les baptisés – laïcs, célibataires, couples mariés, prêtres, religieux – sont des *Christofideles*, des croyants dans le Christ, ses disciples, et sont donc tenus de participer à la mission qu'il a confiée à l'Église, y compris en assumant des ministères déterminés.

La deuxième réponse est : les dons de l'Esprit Saint. La ministérialité des fidèles, et des laïcs en particulier, découle du charisme que l'Esprit Saint répartit au sein du peuple de Dieu pour son édification (cf. *ibid.*) : dans un premier temps, un charisme apparaît, inspiré par l'Esprit ; ensuite, l'Église reconnaît ce charisme comme un service utile à la communauté ; enfin, dans un troisième temps, il est introduit et un ministère spécifique se répand.

On comprend alors encore mieux pourquoi la ministérialité de l'Église ne peut se réduire aux seuls ministères institués, mais qu'elle embrasse un champ beaucoup plus vaste. En outre, aujourd'hui aussi, comme dans les communautés d'origine, face à des besoins pastoraux particuliers, sans recourir à l'institution des ministères, les pasteurs peuvent confier certaines fonctions complémentaires à des laïcs, c'est-à-dire des services temporaires, comme dans le cas de la proclamation de la Parole ou de la distribution de l'Eucharistie.

Par ailleurs, en dehors des ministères institués, des services complémentaires et des autres charges régulièrement confiées, les laïcs peuvent accomplir un ensemble de tâches qui expriment leur participation à la fonction prophétique et royale du Christ : non seulement au sein de l'Église, mais aussi dans les milieux où ils sont intégrés. Il y en a qui sont complémentaires, mais il y en a d'autres qui proviennent de l'origine baptismale des laïcs.

Je pense avant tout aux demandes liées aux anciennes et nouvelles formes de pauvreté, ainsi qu'aux migrants, qui ont un besoin urgent d'actions d'accueil et de solidarité. Dans ces domaines de la charité, de nombreux services peuvent voir le jour et prendre la forme de véritables ministères. Il s'agit d'un vaste espace d'engagement pour ceux qui souhaitent vivre concrètement, en relation avec les autres, la proximité de Jésus dont ils ont souvent fait l'expérience. Le ministère devient alors non seulement un simple engagement social, mais aussi quelque chose de beau et de personnel, un véritable témoignage chrétien.

Je pense ensuite à la famille, sur laquelle je sais que vous avez réfléchi ensemble au cours de cette Assemblée plénière, en examinant certains défis de la pastorale familiale, y compris les situations de crise matrimoniale, les problèmes des personnes séparées et divorcées et de celles qui vivent dans une nouvelle union ou qui se sont remariées.

Dans *Christofideles laici*, il est affirmé que certains ministères ont leur fondement sacramentel dans le mariage et pas seulement dans le baptême et la confirmation (n° 23). Dans *Familiaris consortio*, on parle de la mission éducative de la famille comme d'un ministère d'évangélisation, ce qui en fait un lieu d'authentique initiation chrétienne (cf. n° 39). Et déjà dans *Evangelii nuntiandi*, il est rappelé que la nature missionnaire intrinsèque à la vocation du mariage s'exprime également en dehors de la famille elle-même, lorsque celle-ci devient « l'évangélisatrice de beaucoup d'autres familles et du quartier dont elle fait partie » (cf. n° 71). Je m'arrête un instant, car j'ai cité *Evangelii nuntiandi*. Cette exhortation de saint Paul VI est valable aujourd'hui, elle est actuelle. S'il vous plaît, reprenez-la, relisez-la, elle est très actuelle. Avec tant de choses, quand on les retrouve (l'un dit) : « Ah regardez, le prévoyant Montini. » On y voit la clairvoyance du grand saint qui a dirigé l'Église.

J'ai cité quelques exemples de ministères laïcs, auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, reconnus de diverses manières par les autorités ecclésiales comme des expressions de la ministérialité de l'Église au sens large.

Une chose dont nous devons nous souvenir, cependant : ces ministères, services, offices, ne doivent jamais devenir autoréférentiels. Je suis en colère lorsque je vois des ministres laïcs qui – pardonnez-moi l'expression – sont « gonflés » par ce ministère. C'est un ministère, mais ce n'est pas chrétien. Ce sont des ministres païens, imbus d'eux-mêmes, n'est-ce pas ? Attention : ils ne doivent jamais devenir autoréférentiels. Le service est unidirectionnel, ce n'est pas un voyage aller-retour : cela ne marchera jamais. Leur but les transcende, et c'est ce qui les amène aux « valeurs chrétiennes dans le domaine social, politique et économique » (cf. Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, 102). C'est la mission confiée avant tout aux laïcs, dont l'action ne peut se limiter à « des tâches au sein de l'Église, sans un véritable engagement à appliquer l'Évangile à la transformation de la société » (ibid.). On voit parfois des laïcs qui semblent être des prêtres par défaut. S'il vous plaît, réglez ce problème.

Si l'on considère donc les différents types de ministérialité que nous avons énumérés, il est utile de poser une dernière question : qu'ont-ils en commun ?

Deux choses : la mission et le service. En effet, tous les ministères sont l'expression de la seule mission de l'Église, et ils sont tous des formes de service aux autres. En particulier, j'aime souligner qu'à la racine du terme ministère se trouve le mot *minus*, qui signifie « mineur ». Et Jésus l'a dit : ceux qui commandent doivent se faire les plus petits, sinon ils ne savent pas commander. C'est un détail, mais d'une grande importance. Ceux qui suivent Jésus n'ont pas peur de se rendre « inférieurs », « mineurs », de se mettre au service des autres. En effet, Jésus lui-même nous a enseigné : « Celui qui veut être grand parmi vous doit être votre serviteur, et celui qui veut être le premier parmi vous doit être l'esclave de tous. » (Mc 10, 43-44). C'est là que se trouve la véritable motivation qui doit inspirer tout fidèle qui assume une tâche ecclésiale, tout engagement de témoignage chrétien dans la réalité où il vit : la volonté de servir les frères et, en eux, de servir le Christ. Ce n'est qu'ainsi que tous les baptisés pourront découvrir le sens de leur propre vie, en faisant l'expérience joyeuse d'être « une mission sur cette terre » (ibid., 273), c'est-à-dire d'être appelés, de différentes manières et sous différentes formes, à « apporter la lumière, bénir, vivifier, relever, guérir et libérer » (ibid.), et à se laisser accompagner.

Chers frères et sœurs, merci encore pour le travail que vous accomplissez au service du peuple saint et fidèle de Dieu. Que la Vierge vous accompagne et vous obtienne les dons de l'Esprit Saint. Je vous bénis de tout cœur et, s'il vous plaît, je vous demande de prier pour moi. Je vous remercie.